



Hasard de calendrier ou annonce finement préparée, c'est en tout cas en pleine période électorale que le maire sortant Alain Juppé présentait vendredi les premiers dossiers de projets artistiques retenus par la commission du fonds municipal d'aide à la création pour l'année 2014.

□ Sur les 500 000€ de crédits dégagés (contre 150 000€ auparavant), 338 600€ ont été attribués lors d'une première session organisée par cette commission. Sur 131 dossiers déposés, « une cinquantaine étaient des premières demandes », a indiqué Alain Juppé. Au total, 49 dossiers sont sortis lauréats, chacun d'eux étant aidé à hauteur de 6 910€ en moyenne. « Il reste un peu près un tiers de la dotation à distribuer. L'appel à projets court jusqu'au 24 mars et la prochaine commission se réunira en mai », a informé José-Manuel Gonçalves, directeur du CentQuatre à Paris, le président de cette commission. □ □

Quels critères de sélection ? □

Pour disposer d'une connaissance du tissu culturel bordelais, la commission était composée de membres représentatifs et experts des différents disciplines artistiques (Patrick Duval du Rocher de Palmer, Francine Fort d'Arc-en-Rêve, Thierry Fouquet de l'Opéra national de Bordeaux, Jean-Luc Portelli du Conservatoire, etc.) « Nous avons établi un certain nombre de critères pour pouvoir sélectionner les lauréats, le premier étant le critère artistique et culturel »,

explique José-Manuel Gonçalves. L'examen des dossiers s'est basé sur le côté « émergent » et novateur des projets, événements, oeuvres et spectacles candidats, mais aussi sur leur qualité et « leur lien avec le territoire, car il fallait que les projets profitent aux Bordelais », poursuit le président de la commission. Le groupe dit s'être concerté en privilégiant le débat « à chaque fois qu'il y a eu un élément un peu spécifique sur un dossier. On a essayé d'en discuter pour ne pas être sur des principes de sélection extrêmement rigides. On s'est aussi intéressé aux différentes formes d'organisation de certains projets. Les artistes contemporains, par exemple, sont souvent isolés et n'ont pas toujours de structures ; beaucoup fonctionnent par regroupement. Dans ce champ-là, nous avons donc observé beaucoup de demandes qui portaient sur plusieurs artistes ou sur une manifestation où l'on retrouvaient plusieurs artistes. Certains dossiers ont demandé une logique de sélection plus générale ».

□ □ Tous les arts représentés □

Théâtre (groupe Anamorphose, Crypsum, Cie des Limbes, Cie Travaux publics...), danse (Bordeaux Cité Tango, Cie Paul les Oiseaux, Cie Révolution...), arts visuels (Bruit du Frigo, Amis du Musée d'Aquitaine...), cirque (Cie Bivouac, Smart Cie...), musique (ADMAA-Allez les Filles, Bordeaux Chanson...), cinéma (Kino sessions...) ou encore livres, arts numériques, « la répartition des projets récompensés a été équilibrée », s'est félicité le maire de Bordeaux. Parmi les lauréats, l'asso N'a qu'1 Oeil, dans la catégorie Livre, a remporté une subvention de 8 000€ pour la création de son « Guide décalé des quartiers de la ville de Bordeaux par ses habitants », une oeuvre littéraire participative demandant 50 000€ d'investissement. Pour Carole Lataste, directrice de la structure, ce fond va « permettre d'amorcer le projet, mais c'est surtout une reconnaissance de notre travail sur la ville, enfin ! Car cela fait quinze ans qu'on organise des manifestations culturelles gratuites sur Bordeaux et on a mis quinze ans à passer dans le budget primitif de la mairie et récolter 5 000€ par an ! C'est long ». • **EM**

Photo : José-Manuel Gonçalves, Alain Juppé et son adjoint à la Culture Dominique Ducassou, ont présenté les 49 premiers projets qui bénéficient du fonds municipal d'aide à la création pour 2014. © EM